

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 13 juin 2025

Délibération 2025-049

Direction des Études et de la Vie Étudiante

ORGANISATION D'ENSEIGNEMENTS ET DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;*

DÉLIBÈRE

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les modifications de l'organisation d'enseignements et de modalités de contrôles des connaissances et des compétences.

Annexe : Modification de l'organisation d'enseignements et de modalités de contrôles des connaissances et des compétences

Résultats du vote :

Unanimité (33 pour)

Fait à Caen, le 16 juin 2025
Le président de l'Université,



Lamri ADOUI

Publié et Transmis au Rectorat le

27 JUIN 2025

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Modification de l'organisation d'enseignements et
de modalités de contrôles des connaissances et
des compétences

LVE

Composante 907
 Type de diplôme Licence
 Mention de diplôme GLLLCER
 Version d'étape LLR7L1_207

UFR des Langues Vivantes Étrangères
 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
Licence 1 LLCER parcours Études Franco-Allemandes : langue, culture et numérique

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Année universitaire 2025/2026

Régulier : **oui**
 Régime spécial : **non**
 Erasmus : **oui**
 Enseignement à distance : **non**

Évaluation continue intégrale

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Coefficient actuel	Coefficient souhaité	Remarques éventuelles
SEM1EFA	1EFA1			1 S1 Enseigns fondamentaux Langue	6						6	6	
SEM1EFA	1EFA1	O	Y1AL1A	EC1 Allemand Grammaire LV1-LV2	2,5	LLR1L1_201		écrit	2 minimum	2	2,5	2,5	
SEM1EFA	1EFA1	O	Y1AL1B	EC1 Allemand Phonétique LV1-LV2	1	LLR1L1_201		écrit et oral	2 minimum	4	1	1	
SEM1EFA	1EFA1	O	Y1AL1C	EC1 Allemand Expression - Compréhension écrite LV1-LV2	2,5	LLR1L1_201		écrit	2 minimum	4	2,5	2,5	
SEM1EFA	1EFA2			2 Enseignements fondamentaux Culture	6						6	6	
SEM1EFA	1EFA2	O	Y1ALL3B	EC2 S1 Allemand Civilisation	3	LEA5L1_205		écrit	2 minimum	4	3	3	
SEM1EFA	1EFA2	O	Y1AL2A	EC1 Allemand Littérature - Méthodologie	3	LLR1L1_201		écrit et oral	2 minimum	4	3	3	
SEM1EFA	1EFA3			UE 3 Enseignements fondamentaux LV1 et linguistique	6						6	6	
SEM1EFA	1EFA3	O	Y1AL5A	EC2 Allemand Renforcement Traduction	3	LLR1L1_201		écrit	4	4	3	3	
SEM1EFA	1EFA3	O	Y1EL5	EC1 Echanges linguistiques	3	LLR5L1_205		écrit	2 minimum	4	3	3	
SEM1EFA	1EFA4			UE 4 Enseignements transversaux	6								
SEM1EFA	1EFA4	O	Y1HUN12	Culture numérique - 1	3	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM1EFA	1EFA4	O	Y1V2AN1	LV2 Anglais Langue	3	LLR1L1_201		écrit et oral	2 minimum	1	0	3	
SEM1EFA	1EFA5			UE 5 Personnalisation	6								
SEM1EFA	1EFA5	O	Y1HUN31	Informatique - Traitement de texte - 1	1	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			1	1	
SEM1EFA	1EFA5	O	Y1HUN32	Informatique - Traitement de texte - 2	1	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			1	1	
SEM1EFA	1EFA5	O	Y1HUN33	Informatique - Recherche documentaire - A	1	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			1	1	
SEM1EFA	1EFA5	O	Y1HUN34	Informatique - Recherche documentaire - B	1	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			1	1	
SEM1EFA	1EFA5	O	Y1HUN35	Informatique - Documents pour le web - 1	2	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			2	2	
SEM1EFA	1EFAFAC			S1 UE facultative Franco-Allemand									
SEM1EFA	1EFAFAC	X	Y1HLAT11	Latin - Langue et textes - Spécialistes - A - 1	0	HUM1L1_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM1EFA	1EFAFAC	X	Y1HNGR1	Grec - Langue et textes - 1	0	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM1EFA	1EFAFAC	O	Y1HUM31	Grec/Latin - Lecture des mondes anciens - 1	0	HUM1L1_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM2EFA	2EFA6			UE 6 Enseignements Fondamentaux Langue	6								
SEM2EFA	2EFA6	O	Y2AL6A	Allemand Grammaire LV1-LV2	2,5	LLR1L1_201		écrit	2 minimum	2	2,5	2,5	
SEM2EFA	2EFA6	O	Y2AL6B	Allemand Phonétique LV1-LV2	1	LLR1L1_201		écrit et oral	3	4	1	1	
SEM2EFA	2EFA6	O	Y2AL6C	Allemand Expression - Compréhension écrite LV1-LV2	2,5	LLR1L1_201		écrit	2 minimum	4	2,5	2,5	
SEM2EFA	2EFA7			UE 7 Enseignements fondamentaux Culture	6								
SEM2EFA	2EFA7	O	2AL7A	EC1 Allemand Littérature - Méthodologie	3	LLR1L1_201		écrit	2 minimum	4	3	3	
SEM2EFA	2EFA7	O	2AL7B	EC2 S2 Allemand Civilisation	3	LLR1L1_201		oral	2 minimum	4	3	3	
SEM2EFA	2EFA8			UE 8 Enseignements fondamentaux LV1 LV2	6								
SEM2EFA	2EFA8	O	Y2V2AN1	LV2 Anglais Langue	2	LLR3L1_203		écrit et oral	2 minimum	1	0	2	
SEM2EFA	2EFA8	O	Y2V2AN2	S2 LV2 Anglais Culture	2	LLR3L1_203		écrit et oral	2 minimum	1	3	2	
SEM2EFA	2EFA8	O	2AL10A	EC1 Allemand Renforcement Traduction	2	LLR1L1_201		écrit	4	4	3	2	
SEM2EFA	2EFA9			UE 9 Enseignements Transversaux	6								
SEM2EFA	2EFA9	O	Y1HUN63	Culture numérique - 2	4	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			3	4	
SEM2EFA	2EFA9	O	Y1HUN93	PPE	2	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			0	2	
SEM2EFA	2EFA10			10 Personnalisation	6								
SEM2EFA	2EFA10	O	Y1HUN81	Informatique - Documents pour le web - 2	3	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM2EFA	2EFA10	O	Y1HUN82	Informatique - Projet tutoré - 1	3	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM2EFA	2EFAFAC			S2 UE facultative Franco-Allemand									
SEM2EFA	2EFAFAC	X	Y1HLAT61	Latin - Langue et textes - Spécialistes - A - 2	0	HUM1L1_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM2EFA	2EFAFAC	X	Y1HNGR2	Grec - Langue et textes - 2	0	HUM2L1_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM2EFA	2EFAFAC	O	Y1HUM81	Grec/Latin - Lecture des mondes anciens - 2	0	HUM1L1_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	

Composante 907
 Type de diplôme Licence
 Mention de diplôme GLLLCER
 Version d'étape LLR7L2_207

UFR des Langues Vivantes Étrangères
 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
Licence 2 LLCER parcours Études Franco-Allemandes : langue, culture et numérique

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Année universitaire 2024/2025

Régulier : **oui**
 Régime spécial : **non**
 Erasmus : **oui**
 Enseignement à distance : **non**

Évaluation continue intégrale

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Coefficient actuel	Coefficient souhaité	Remarques éventuelles
SEM3EFA	3EFA11			UE 11 Enseignements fondamentaux Langue	6								
SEM3EFA	3EFA11	X	3EFA11CG	Cours Germanistes									
SEM3EFA	3EFA11	O	Y3AL11A	EC1 Allemand Grammaire LV1-LV2	3	LLR1L2_201		Ecrit	2 minimum	4	3	3	
SEM3EFA	3EFA11	O	Y3AL11B	EC2 Allemand Compréhension Expression Oral LV1-LV2	2	LLR1L2_201		Oral	2 minimum	4	2	2	
SEM3EFA	3EFA11	O	Y3AL11C	EC3 S3 All Compréhension expression écrite LV1 LV2	1	LLR1L2_201		Ecrit	2 minimum	4	1	1	
SEM3EFA	3EFA11	X	3EFA11CR	Cours Romanistes									
SEM3EFA	3EFA11	O	FLEC1S1	Français Langue Etrangère C1 S1	2	LANSAD_801		Voir MCCC Carré International		/		2	
SEM3EFA	3EFA11	O	3FAFRI	Français Interculturalité S3	4	DUFB21_311		Voir MCCC Carré International		/		4	
SEM3EFA	3EFA12			UE 12 Enseignements fondamentaux Langue et littérature	6								
SEM3EFA	3EFA12	O	Y3AL12A	1 S3 Allemand Version	2	LLR1L2_201		Ecrit	3	2	2	2	
SEM3EFA	3EFA12	O	Y3AL12B	EC2 S3 Allemand Littérature	4	LLR1L2_201		Ecrit et oral	4	4	4	4	
SEM3EFA	3EFA13			UE 13 Enseignements fondamentaux Langue et Civilisation	6								
SEM3EFA	3EFA13	X	3EFA13CG	Cours Germanistes									
SEM3EFA	3EFA13	O	Y3ALL13B	EC2 S3 Allemand Civilisation	3	LEA5L2_205		Ecrit et oral	3	4	3	3	
SEM3EFA	3EFA13	O	Y3AL13A	EC1 S3 Allemand Thème	3	LLR1L2_201		Ecrit	2 minimum	4	3	3	
SEM3EFA	3EFA13	X	3EFA13CR	Cours Romanistes									
SEM3EFA	3EFA13	X	Y2PH31	Esthétique & philosophie de l'art	6	PHI2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			6	6	
SEM3EFA	3EFA13	X	Y3HMED	Y3HMED Histoire médiévale	6	HIS3L2_203		Voir MCCC UFR HSS			6	6	
SEM3EFA	3EFA14			14 Ens Transversaux	6								
SEM3EFA	3EFA14	O	Y2HUN13	Culture numérique - 3	3	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM3EFA	3EFA14	X	Y3V2AN1	LV2 Anglais Langue	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	1	3	3	
SEM3EFA	3EFA14	X	Y3V2AN2	EC2 LV2 Anglais Culture	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	1 /		3	
SEM3EFA	3EFA15			UE 15 Personnalisation et/ou Prépro	6								
SEM3EFA	3EFA15	O	Y2HUN31	Informatique - Structuration de données - 1	4	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			4	4	
SEM3EFA	3EFA15	O	Y2HUN32	Informatique - Recherche documentaire - C	2	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			2	2	
SEM3EFA	3EFAFAC			S3 UE Facultative Franco-Allemand	0								
SEM3EFA	3EFAFAC	X	Y2HNGR3	Grec - Langue et textes - 3	0	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM3EFA	3EFAFAC	X	Y2HNLA3	Latin - Langue et textes - 3	0	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM3EFA	3EFAFAC	O	Y2HUM31	Grec/Latin - Lecture des mondes anciens - 3	0	HUM1L2_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM4EFA	4EFA16			UE 16 Enseignements fondamentaux Langue	6								
SEM4EFA	4EFA16	X	4EFA16CG	Cours Germanistes									
SEM4EFA	4EFA16	O	Y4AL16A	EC1 Allemand Grammaire	3	LLR1L2_201		Ecrit	2 minimum	4	3	3	
SEM4EFA	4EFA16	O	Y4AL16B	EC2 Allemand Compréhension et expression orale LV1-LV2	2	LLR1L2_201		Oral	2 minimum	4	2	2	
SEM4EFA	4EFA16	O	Y4AL16C	3 S4 Allemand Compréhension et expression écrite LV1-LV2	1	LLR1L2_201		Ecrit	2 minimum	4	1	1	
SEM4EFA	4EFA16	X	4EFA16CR	Cours Romanistes									
SEM4EFA	4EFA16	O	FLEC1S2	Français langue étrangère C1 S2	2	LANSAD_801		Voir MCCC Carré International		/		2	
SEM4EFA	4EFA16	O	4FAFRI	Français Interculturalité S4	4	DUFB12_311		Voir MCCC Carré International		/		4	
SEM4EFA	4EFA17			UE 17 Enseignements fondamentaux Langue et Littérature	6								
SEM4EFA	4EFA17	O	Y4AL17A	EC1 S4 Allemand Version	2	LLR1L2_201		Ecrit	3	2	2	2	
SEM4EFA	4EFA17	O	Y4AL17B	EC2 S4 Allemand Littérature	4	LLR1L2_201		Ecrit et oral	4	4	4	4	
SEM4EFA	4EFA18			UE 18 Enseignements fondamentaux Langue et Civilisation	6								
SEM4EFA	4EFA18	X	4EFA18CG	Cours Germanistes									
SEM4EFA	4EFA18	O	4AL18A	EC1 S4 Allemand Thème	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	4	3	3	
SEM4EFA	4EFA18	O	Y4ALL18B	EC2 Allemand Civilisation	3	LEA5L2_205		Ecrit et oral	2 minimum	4	3	3	
SEM4EFA	4EFA18	X	4EFA18CR	Cours Romanistes									
SEM4EFA	4EFA18	O	4AL18A	EC1 S4 Allemand Thème	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	4	3	3	
SEM4EFA	4EFA18	X	Y4DLE19A	EC1 S4 Diversité des Langues de l'Europe	3	LLR6L2_206		Ecrit	2 minimum	4	3	3	
SEM4EFA	4EFA18	X	Y4ACIV1	Arts & civilisations des mondes anciens 1	3	HIS3L2_203		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM4EFA	4EFA19			UE 19 Enseignements Transversaux	6								
SEM4EFA	4EFA19	O	Y2HUN63	Culture numérique - 4	3	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			3	3	
SEM4EFA	4EFA19	X	Y4V2AN1	LV2 Anglais Langue	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	1	3	3	
SEM4EFA	4EFA19	X	Y4V2AN2	LV2 Anglais Culture	3	LLR1L2_201		Ecrit et oral	2 minimum	1 /		3	
SEM4EFA	4EFA20			UE 20 Personnalisation et/ou Prépro	6								
SEM4EFA	4EFA20	O	Y2HUN81	Informatique - Structuration de données - 2	5	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			5	5	
SEM4EFA	4EFA20	O	Y2HUN82	Informatique - Projet tutoré - 2	1	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS			1	1	
SEM4EFA	4EFAFAC			S4 UE facultative Franco-Allemand	0								
SEM4EFA	4EFAFAC	X	Y2HNGR4	Grec - Langue et textes - 4	0	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM4EFA	4EFAFAC	X	Y2HNLA4	Latin - Langue et textes - 4	0	HUM2L2_202		Voir MCCC UFR HSS		/		1	
SEM4EFA	4EFAFAC	O	Y2HUM81	Grec/Latin - Lecture des mondes anciens - 4	0	HUM1L2_201		Voir MCCC UFR HSS		/		1	

Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)

Composante : UFR LVE

Mention : Licence LLCER

Parcours (le cas échéant) : Etudes Franco-Allemandes

Evolution de la formation :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) :

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles :

Si non, pourquoi :

Année d'application de l'évolution : 2025-2026

Argumentaire concernant la demande :

Les coefficients appliqués jusqu'ici correspondent aux crédits ECTS attribués à chaque EC, mais il s'est avéré que des EC ne s'étaient pas vus allouer les bons coefficients.

En outre, une modification des maquettes L1 et L2 a été votée pour 2024-2025, ainsi qu'une modification des crédits ECTS, mais sans précision des coefficients.

Dans une optique de clarification, notamment à l'égard de l'université partenaire, des tableaux MCCC complets et à jour des dernières modifications de maquette doivent être établis (en PJ).

Suivi administratif de la demande :

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement		
Conseil de composante		
CFVU		
CA		

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Enseignant	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Modification de maquette oui/non	Modification de MCC	Justification
MODIFICATIONS DE MAQUETTE						
Phonétique/L2/S3 (Y3ANL12A)	Marcin STAWIARSKI	12h CM	6h CM + 6h activités en ligne	OUI	OUI (voir plus bas)	meilleure adéquation pour un enseignement en mode hybride avec activités en autoapprentissage en ligne + meilleur équilibre théorie/pratique Précisions apportées le 22.05.2025 : Il n'y aura pas de TD dispensé physiquement ni en ligne : les étudiants auront l'équivalent de ces heures passés en autonomie sur Moodle (sans l'enseignant). Ils font 36 tests par semestre en autonomie, soit l'équivalent d'environ 15h de travail en auto-apprentissage sur Moodle. Les 6h de CM servent à l'apport théorique pour les activités en ligne. La réduction de 6h à 12h se justifie entre autre par l'importance des activités en ligne. Cela permet une réduction de 12h CM par an.
Phonétique/L2/S4 (Y4ANL17A)	Marcin STAWIARSKI	12h CM	6h CM + 6h activités en ligne	OUI	OUI (voir plus bas)	meilleure adéquation pour un enseignement en mode hybride avec activités en autoapprentissage en ligne + meilleur équilibre théorie/pratique Précisions apportées le 22.05.2025 : Il n'y aura pas de TD dispensé physiquement ni en ligne : les étudiants auront l'équivalent de ces heures passés en autonomie sur Moodle (sans l'enseignant). Ils font 36 tests par semestre en autonomie, soit l'équivalent d'environ 15h de travail en auto-apprentissage sur Moodle. Les 6h de CM servent à l'apport théorique pour les activités en ligne. La réduction de 6h à 12h se justifie entre autre par l'importance des activités en ligne Cela permet une réduction de 12h CM par an.
Gestion Y1ECO5A	Mathilde MOREAU	24h CM	22h CM et 2h TD	OUI	NON	meilleure prise en compte de l'aspect pratique pour cet enseignement et meilleure adéquation avec les attentes des étudiants Précisions apportées le 22.05.2025 : L'économie combine théorie et applications quantitatives et la gestion est une discipline éminemment pratique nécessitant des compétences opérationnelles. Pour ces 2 disciplines, il y a nécessité de manipuler des outils (graphiques, calculs, statistiques), ce qui est particulièrement compliqué en amphithéâtre avec une promotion de plus de 280 étudiants de 1ère année LEA. Pour rappel, auparavant (il y a 3 ans), la maquette proposait 21H CM et 3H TDs pour ces 2 cours (à l'époque, ne pouvant absorber ces heures, il avait été décidé, au sein de la composante, de les transformer en 24H CM). L'enseignante souhaiterait donc revenir à un format qui lui semble plus adapté au public de 1ère année de licence LEA, à savoir, 22H CM et 2H TDs par étudiant. Dans le cadre du contrôle continu, l'enseignante prévoit d'évaluer ces 2 heures de TD. Concernant l'organisation de ces 2 heures, l'enseignante proposera de les mettre sur 2 journées où elle n'a pas cours, et se rendra disponible sur l'ensemble de la journée afin que les étudiants puissent tous avoir un créneau.
Gestion Y2GES10A	Mathilde MOREAU	24h CM	22h CM et 2h TD	OUI	NON	meilleure prise en compte de l'aspect pratique pour cet enseignement et meilleure adéquation avec les attentes des étudiants Précisions apportées le 22.05.2025 : L'économie combine théorie et applications quantitatives et la gestion est une discipline éminemment pratique nécessitant des compétences opérationnelles. Pour ces 2 disciplines, il y a nécessité de manipuler des outils (graphiques, calculs, statistiques), ce qui est particulièrement compliqué en amphithéâtre avec une promotion de plus de 280 étudiants de 1ère année LEA. Pour rappel, auparavant (il y a 3 ans), la maquette proposait 21H CM et 3H TDs pour ces 2 cours (à l'époque, ne pouvant absorber ces heures, il avait été décidé, au sein de la composante, de les transformer en 24H CM). L'enseignante souhaiterait donc revenir à un format qui lui semble plus adapté au public de 1ère année de licence LEA, à savoir, 22H CM et 2H TDs par étudiant. Dans le cadre du contrôle continu, l'enseignante prévoit d'évaluer ces 2 heures de TD. Concernant l'organisation de ces 2 heures, l'enseignante proposera de les mettre sur 2 journées où elle n'a pas cours, et se rendra disponible sur l'ensemble de la journée afin que les étudiants puissent tous avoir un créneau.
Renforcement en italien (Y1RITL5C)	Jean-Guy SEBIRE	intitulé: "Renforcement italien : la culture à travers la télévision"	changement d'intitulé en : "Renforcement italien 1"		NON	contraintes en termes d'enseignants et une meilleure harmonisation avec les contenus des autres EC d'italien
Renforcement en italien (Y2RITL10)	Jean-Guy SEBIRE	intitulé: "Renforcement italien : la culture à travers le cinéma"	changement d'intitulé en : "Renforcement italien 2"		NON	contraintes en termes d'enseignants et une meilleure harmonisation avec les contenus des autres EC d'italien
MODIFICATIONS DE MCC						
Civilisation GB/ L3/S6 (Y6ANL26C)	Olivier COQUELIN	1h30 pour les 2 épreuves écrites du CC	2 h au lieu de 1h30 pour les 2 épreuves écrites du CC	NON	OUI	1h30 s'avère insuffisant pour traiter correctement les sujets donnés
Phonétique/L2/S3 (Y3ANL12A)	Marcin STAWIARSKI	tests en ligne + devoir oral	écrit et pratique	OUI (voir plus haut)	OUI	une meilleure prise en compte des activités pratiques et un meilleur équilibre entre les activités en auto-apprentissage et les activités en présentiel
Phonétique/L2/S4 (Y4ANL17A)	Marcin STAWIARSKI	tests en ligne + devoir oral	écrit et pratique	OUI (voir plus haut)	OUI	une meilleure prise en compte des activités pratiques et un meilleur équilibre entre les activités en auto-apprentissage et les activités en présentiel
Grammaire/traduction/ L2/S3 (Y3ANL11A)	Marcin STAWIARSKI	2 CC écrits	écrit et oral (exposé)	NON	OUI	mise en place d'activités pratiques évaluées sur la demande des étudiants (ateliers d'écritures, exposés de traduction, etc.)
Grammaire/traduction/ L2/S4 (Y4ANL16A)	Marcin STAWIARSKI	2 CC écrits	écrit et oral (exposé)	NON	OUI	mise en place d'activités pratiques évaluées sur la demande des étudiants (ateliers d'écritures, exposés de traduction, etc.)
Informatique (Y1INF4C)	Antoine WIDLOCHER	2 CC écrits	maintien des 2 CC	NON	OUI	Il s'agit d'un simple maintien: la demande de modification est formulée dans le but de s'assurer que la modalité requise est bien maintenue suite à un précédent changement.
Informatique (Y2INF9B)	Antoine WIDLOCHER	3 CC écrits	2 CC écrits	NON	OUI	Souci d'harmonisation entre différentes matières.
Informatique (tous niveaux, toutes UE, S1,S2,S3, S4,S5,S6)	Antoine WIDLOCHER	RN et RS séparés	RN=RS	NON	OUI	Souci d'harmonisation des régimes au sein du département LEA.

Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)

Composante : UFR LVE

Mention : LLCER parcours allemand + parcours Etudes franco-allemandes : langue, culture et numérique

Parcours (le cas échéant) :

Parcours allemand

Parcours Etudes franco-allemandes : langue, culture, numérique

Evolution de la formation :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) :

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles :

Si non, pourquoi :

Année d'application de l'évolution :

2025/2026

Argumentaire concernant la demande :

Formation/année/semestre	Modification de MCC	Organisation actuelle	Organisation souhaitée	Justification
L1, S2 Allemand et Compréhension et expression écrite Code : Y2AL6C	OUI	Ecrit Mode de calcul : moyenne 4 Nombre d'évaluations : 5	Ecrit Mode de calcul : moyenne 4 Nombre d'évaluations : 2 épreuves minimum	Trop d'évaluations par semestre

Suivi administratif de la demande :

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement	30.04.2025	
Conseil de composante	24.04.2025	
CFVU		
CA		

Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)

Composante : LVE

Mention : anglais

Parcours (le cas échéant) :

Evolution de la formation :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) :

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles :

Si non, pourquoi :il n'y a pas besoin. Ce n'est pas la création d'un cours qui pose problème : le cours de culture nordique existe déjà, mais il n'est pas encore accessible aux anglicistes, d'où ma demande.

Année d'application de l'évolution : 2025 - 2026

Argumentaire concernant la demande :

Il s'agit, avec l'accord des responsables des langues nordiques, d'ouvrir aux anglicistes la possibilité de s'inscrire au cours de LV2 « Culture nordique » (24 h/semestre), dont voici les codes :

- S1 : Y1ND5A Culture nordique
- S2 : 2ND10A Culture nordique

Cette ouverture vise à permettre à nos étudiants de choisir ces options de 24 h/semestre, inaccessibles jusqu'à présent en raison de la configuration de la maquette.

Précisions du 26.05.2025 : Nous nous engageons à prendre en charge le fonctionnement, sans aucune conséquence financière supplémentaire.

Il s'agit, avec l'accord des responsables des langues nordiques, d'ouvrir aux anglicistes la possibilité de s'inscrire au cours de LV2 « Culture nordique » (24 h/semestre).

Ce cours existe déjà, n'implique aucun TD supplémentaire, et les ajustements nécessaires ont déjà été faits au niveau des emplois du temps.

Dans la maquette LLCER Anglais, il conviendrait d'intégrer cette option dans les UE 3 et 6 (alors qu'actuellement, dans la maquette Langues nordiques, elle figure en UE 5 et 10).

Cette ouverture vise à permettre à nos étudiants de choisir ces options de 24 h/semestre, qui leur étaient jusqu'à présent inaccessibles en raison de la configuration actuelle de la maquette.

Université de Caen Normandie

Année universitaire 2024-2025

Suivi administratif de la demande :

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement	30.04.2025	
Conseil de composante	24.04.2025	
CFVU		
CA		

Carré international

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2025-2026
validées par le Conseil d'UFR du**

COMPOSANTE : Carré international

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Justification de la demande
DUVFRB2-311/ DUFB21-1FB2LC2	CC 100% - Moyenne de deux notes : une étude de document et un exposé oral	CC 100% écrit Moyenne de deux notes : études de documents	Choix d'une modalité plus adaptée aux contenus évalués
DUVFRB2-311/ DUFB22-2FB2LC2	CC100% - Moyenne de deux notes : une étude de document et un exposé oral	CC 100% écrit Moyenne de deux notes : études de documents	Choix d'une modalité plus adaptée aux contenus évalués

DROIT

CONSEIL D'UFR DU 29 AVRIL 2025

Point n°2 de l'ordre du jour :

Modifications de la maquette d'enseignement du master Droit international et droit européen première année

Master 1 - Modification des modalités de contrôle des connaissances

Demande unique concernant le master 1 Droit international et droit européen

Il est demandé qu'au semestre 1, la matière de droit européen du numérique devienne optionnel et que la matière de droit des suretés soit ouverte en option, comme cela existait auparavant. Les modifications demandées apparaissent avec un fond jaune.

Cette demande s'appuie sur les échanges et les demandes formées par les étudiants lors du conseil de perfectionnement de juillet 2024. L'ouverture de l'option droit des suretés a de nouveau été demandée lors des rencontres intermédiaires avec les étudiants de master 1 DIDE 2024-2025. Ceci s'explique par la variété des profils des étudiants qui doivent pouvoir construire davantage leurs parcours.

Le semestre 2 reste inchangé.

Pour rappel :

x	Matière obligatoire
opt°	Matière pouvant être choisie par l'étudiant
	Matière ne pouvant être choisie dans cette mention ou ce parcours
*	Matière obligatoire si non choisie à TD

Semestre 1		Pour 2025 2026	Pour 2024 2025
Mention / Parcours		DIDE	DIDE
UE11 Matières assorties de TD	Droit des suretés		
	Proc. civ. d'exécution		
	Dr. Com. - Fin. des entr.		
	Droit des pers. protégées		
	Droit inter. privé général	X	X
	Droit de l'urbanisme		
	Droit inter. pub. appr.	X	X
	Droit inter. et euro. des droits de l'homme		
	Droit des marchés pub.		
UE 12 Matières non assorties de TD	Droit des suretés	Opt°	
	Proc. civ. d'exécution		
	Dr. Com. - Fin. des entr.		
	Droit des pers. protégées		
	Droit international privé		
	Droit de la construction		
	Droit fiscal des affaires	opt°	opt°
	Comptabilité		
	Concurrence distribution	opt°	opt°
Droit de l'urbanisme			
Droit des étrangers			

	Droit inter. pub. appr.		
	Droit inter. et euro. des droits de l'homme		
	Droit public comparé de la régulation	opt°	opt°
	Droit des marchés pub.	opt°	opt°
	Politiques internes et externes de l'UE	opt°	opt°
	Droit des collectivités territoriales		
	Droit européen du numérique	Opt°	X
	Anglais	X	X

Master 2 Droit des assurances

Règlement des études 2022-2026

Article 1er – Organisation des enseignements

Le master 2 Droit des assurances est composé des unités d'enseignement suivantes :

- UE 31 – Droit des assurances approfondi
- UE 32 – Droit des assurances de dommages
- UE 41 – Droit et indemnisation du dommage corporel
- UE 42 – Droit des assurances de personnes
- UE 43 – Ouverture professionnelle

Article 2 – Assiduité

L'assiduité à tous les cours et séminaires est obligatoire.

L'étudiant peut, sur justificatif (arrêt de travail médicalement établi), être exceptionnellement dispensé d'assiduité à certains cours ou séminaires par le responsable du Master.

Article 3 – Modalités de contrôle des connaissances

1. Modalités d'examens

Les épreuves nécessaires à l'obtention du diplôme se déroulent de la manière suivante.

Au titre de la première session, le contrôle des connaissances se décompose de la manière suivante :

Unité d'enseignement		Modalité de contrôle des connaissance	Barème	Crédits ECTS
UE 31 –	Droit des assurances approfondi	Ecrit 4 h	/40	20
	Anglais des assurances	Oral 20 minutes	/10	
UE 32 – Droit des assurances de dommages		Ecrit 2 h	/20	10

UE 41 – Droit et indemnisation du dommage corporel	Ecrit 3 h	/30	12
UE 42 – Droit des assurances de personnes	Ecrit 3 h	/30	12
UE 43 – Ouverture professionnelle	Préparation et soutenance d'un rapport d'activité ou d'un mémoire de recherche	/30	6

Modalités de choix des épreuves - Chaque année, les responsables de la formation choisissent la ou les matière(s) objet(s) de l'épreuve dans chacun des groupes d'enseignements. Les étudiants ne sont pas informés de ce choix avant l'épreuve.

~~**UE 43 – Composition et soutenance d'un rapport d'activité.** La composition et la soutenance d'un rapport d'activité notés sur 30. La passation de cette épreuve suppose d'avoir obtenu un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage sur des missions en assurance. Tout étudiant n'ayant pas obtenu un tel contrat se verra automatiquement affecter une note de 0/20, celle-ci étant de surcroît éliminatoire.~~

Evaluation de l'UE 43 – La validation de l'UE 43 nécessite pour l'étudiant d'avoir obtenu un contrat en alternance, de professionnalisation, d'apprentissage, ou tout autre dispositif de formation continue, sur des missions en droit des assurances ou en droit du dommage corporel. Tout étudiant n'ayant pas accompli un tel contrat se verra automatiquement affecter une note de 00/20 dans cette UE 43, celle-ci étant de surcroît éliminatoire. L'évaluation de l'UE 43 consiste soit en la préparation et la soutenance d'un rapport d'activité relatif à l'accomplissement des missions durant le contrat en alternance soit en la préparation et la soutenance d'un mémoire de recherche dont le thème est déterminé entre l'étudiant et le directeur de mémoire et validé par les directeurs de la formation.

2. Modalités de validation des UE et de l'année

Le diplôme de Master Droit des assurances est délivré aux candidats ayant obtenu, à l'issue de l'ensemble des épreuves de la 1^e session, une moyenne générale d'au moins 80 sur 160.

Les mentions du diplôme sont attribuées suivant l'échelle suivante :

- moyenne d'ensemble au moins égale à 10 sur 20 : passable
- moyenne d'ensemble au moins égale à 12 sur 20 : assez bien
- moyenne d'ensemble au moins égale à 14 sur 20 : bien
- moyenne d'ensemble au moins égale à 16 sur 20 : très bien.

3. Ajournement et session de rattrapage

Si un étudiant n'a pas obtenu la moyenne générale, il est ajourné.

La formation ne comporte en principe qu'une session. Les directeurs de la formation peuvent toutefois autoriser à titre exceptionnel un candidat absent à une ou plusieurs épreuves pour une cause légitime dûment justifiée (cause médicale par exemple), ou tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale

égale ou supérieure à 08/20 lors de la première session et ne présentant pas d'absence injustifiée, ni de note éliminatoire, à passer, au titre d'une session de rattrapage, un grand oral de vingt minutes. Ce grand oral, qui se déroulera devant un jury composé des directeurs de la formation et de tout autre intervenant dans le diplôme qu'ils jugeront utile de s'adjoindre, portera potentiellement sur l'ensemble des enseignements dispensés au cours du master 2. Au cas où la non validation de l'épreuve au titre de la 1^e session résulterait d'une absence pour une cause légitime dûment justifiée, la session de rattrapage ne portera que sur les unités d'enseignement pour lesquelles l'étudiant aura été absent.

Au titre de la session de rattrapage, est déclaré admis, sans possibilité de mention, l'étudiant ayant obtenu la note de 10/20 lors du grand oral.

Article 4 – Expérience professionnelle

Une expérience professionnelle en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, ou tout autre dispositif de formation continue, dans une structure pratiquant le droit des assurances **ou le droit du dommage corporel** est obligatoire durant les semaines d'alternance pour lesquelles l'étudiant n'est pas présent en cours. Cette expérience donne lieu à la rédaction d'un rapport d'activité faisant l'objet d'une soutenance à la fin de la formation, **sauf si l'étudiant a fait le choix de préparer et soutenir un mémoire de recherche, le thème de celui-ci n'étant pas obligatoirement en rapport avec ses missions en alternance.**

UNICAEN

UFR DE DROIT AES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

Demande de modification de la maquette du master Droit des assurances

Conseil d'UFR et CFE du 25/02/2025

La présente demande de modification porte sur le point suivant, au sein de la maquette du master 2.

La maquette actuelle prévoit seulement, au titre des modalités d'évaluation de l'UE 43 - ouverture professionnelle, la confection d'un « rapport d'activité et soutenance ». Cependant, depuis plusieurs années, les directeurs de mémoire sont confrontés à des demandes d'étudiants souhaitant, au titre de leur projet professionnel, continuer vers un doctorat. Or, le fait de ne pas avoir préparé de mémoire de recherche est un handicap majeur pour ce type de projet. Il complique l'obtention d'une inscription en doctorat car l'étudiant n'ayant pas fait de mémoire de recherche durant son master 2 n'a pas été initié suffisamment aux méthodes et principes de la recherche juridique. Cela compromet à plus forte raison l'obtention d'un financement pour ce projet doctoral.

Les directeurs de la formation proposent donc de modifier la maquette afin d'offrir le choix aux étudiants soit de préparer et soutenir un rapport d'activité soit de préparer et soutenir un mémoire de recherche.

Master 2 Droit des assurances – Parcours assurances de personnes et dommage corporel

Université de Caen Normandie

Maquette actuelle		Projet de nouvelle maquette
Premier semestre	Volume horaire	
UE 31 DROIT DES ASSURANCES APPROFONDI	136,5 h	
Encadrement de l'activité d'assurance	17,5	
<i>Lutte contre la fraude et le blanchiment</i>	14 h	
<i>Secret professionnel et assurance</i>	3,5	
<i>Protection des données personnelles et assurance</i>	7	
<i>Structure institutionnelle de l'assurance</i>	7	
<i>Durabilité</i>		
Droit approfondi de la responsabilité	21	
<i>Droit commun de la responsabilité</i>	14	
<i>Responsabilité du fait des produits défectueux</i>	7	
Aspects processuels	24,5	
<i>Recours amiables</i>	3,5	
<i>Contentieux</i>	7	
<i>Assurance PJ</i>	7	
Droits spéciaux des assurances	38,5	
<i>Droit pénal des assurances</i>	7	
<i>DIP des assurances</i>	7	
<i>Droit de la consommation et assurance</i>	10,5	
<i>Numérique et assurance</i>	3,5	
Partage et transfert du risque	14	
<i>Coassurance et réassurance</i>	7	
<i>Fonds d'indemnisation</i>	7	
Anglais des assurances	21	
UE 32 DROIT DES ASSURANCES DE DOMMAGES	49h	
Régime général	10,5	
<i>Encadrement légal</i>	7	
<i>Conventions entre assureurs pour les dommages matériels</i>	3,5	
Assurances de responsabilité	21	
<i>Règles générales</i>	7	
<i>Activités de santé</i>	14	
Assurances mixtes	17,5	
<i>Assurance construction</i>	7	
<i>Assurance automobile</i>	10,5	

Second semestre	Volume horaire	Enseignant
UE 41 DROIT ET INDEMNISATION DU DOMMAGE CORPOREL	63h	
Droit approfondi du dommage corporel	10,5	
Pratique de l'indemnisation du dommage corporel	24,5	
<i>Evaluation du dommage corporel</i>	3,5	
<i>Recours des tiers payeurs</i>	7	
<i>PAOS</i>	3,5	
<i>Contentieux du dommage corporel</i>	7	
Assurance de dommage corporel	7	
Assurance maladie obligatoire et complémentaire	14	
Assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles	7	
UE 42 DROIT DES ASSURANCES DE PERSONNES	91h	
Protection sociale	7	
Protection retraite	10,5	
<i>Assurance retraite obligatoire</i>	3,5	
<i>Dispositifs d'épargne retraite</i>	7	
Assurance et gestion de patrimoine	35	
<i>Assurance vie</i>	14	
<i>Produits financiers</i>	7	
<i>Fiscalité</i>	14	
Famille et assurance	31,5	
<i>Régimes matrimoniaux, Pacs et union libre</i>	14	
<i>Successions, libéralités</i>	10,5	
<i>Assurance, droit de la famille et des majeurs protégés</i>	7	
Assurance emprunteur	7	
UE 43 OUVERTURE PROFESSIONNELLE	7h	
Alternance (rapport d'activité ou mémoire de recherche et soutenance)		Introduction d'une alternative au rapport d'activité en vue de permettre aux étudiants ayant un projet de poursuite d'étude en doctorat de présenter un mémoire de recherche.
Rencontre professionnelle	3,5	
Initiation à la recherche	3,5	